

**RESUME DES DELIBERATIONS
ADOPTÉES PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION
DANS SA SEANCE DU 08/11/2023**

Espace du Square
23 rue
des Martyrs de la Résistance
BP 70045
76210 Bolbec

02 35 38 23 23

www.bolbec.fr

LE CONSEIL,

Publication : 20.11.2023

DESIGNE Monsieur Christophe BERTRAND comme secrétaire de séance.

œ

APPROUVE le procès-verbal des délibérations adoptées lors de sa séance du 29.06.2023.

œ

PREND acte de l'installation des Membres Élus par le Conseil Municipal.

œ

APPROUVE, à l'unanimité, l'élection de Madame Marie-Jeanne DEMOL, Vice-Présidente du CCAS.

œ

APPROUVE, à l'unanimité, l'élection de Madame Ghislaine FERCOQ, Vice-Présidente Déléguée du CCAS.

œ

APPROUVE, à l'unanimité, les délégations de pouvoir et de signature.

œ

APPROUVE, à l'unanimité, le budget principal : CCAS – Décision modificative n°1 – année 2023.

œ

APPROUVE, à l'unanimité, le budget annexe : Résidence les Sources - Décision modificative n°1 – année 2023.

œ

APPROUVE, à l'unanimité, le budget annexe : Résidence le Val Fleuri - Décision modificative n°1 – année 2023.

œ

APPROUVE, à l'unanimité, le budget annexe : Chantier d'Insertion - Décision modificative n°1 – année 2023.

œ

APPROUVE, à l'unanimité, le budget principal : CCAS – annulation de la subvention d'équipement au budget Chantier d'Insertion.

œ

.../...

.../...

APPROUVE, à l'unanimité, la subvention de fonctionnement complémentaire au budget annexe : Résidence autonomie les Sources – année 2023.

☞

APPROUVE, à l'unanimité, la subvention de fonctionnement complémentaire au budget annexe : Chantier d'Insertion – année 2023.

☞

APPROUVE, à l'unanimité, l'accord cadre relatif à la fourniture de produits d'entretien, de matériels d'entretien et de fournitures à usage unique pour la commune et le CCAS de Bolbec – avenant n°1 – autorisation à signer.

☞

APPROUVE, à l'unanimité, l'adhésion à la convention de participation santé souscrite par le CDG76 contrat-groupe « MUTUELLE SANTÉ ».

☞

APPROUVE, à l'unanimité, la création et suppression de postes dans le cadre des promotions internes.

☞

APPROUVE, à l'unanimité, la convention de partenariat CPAM-CCAS.

☞

APPROUVE, à l'unanimité, le nouveau conventionnement « Mission Référent RSA – 2023/2025 » entre le DÉPARTEMENT - CCAS.

L'ordre du jour étant épuisé et, en l'absence de question, la séance est levée à 19 heures.

POUR EXTRAIT CONFORME

Bolbec, le 8 novembre 2023

Le Président du CCAS
Christophe DORÉ.



[Handwritten signature in blue ink]